

les  
**SAS**

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes



N° 21 - AVRIL 2004



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS  
Tél & fax : 01 42 45 44 16  
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

## EXTRAIT DES STATUTS

L'Association  
**LES ANCIENS DES  
AFFAIRES ALGÉRIENNES**

dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts : désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

## SOMMAIRE N°21

Avril 2004

- Le Mot du Président .....p. 3
- Le Cdt Hamza BENHAMZA .....p. 4
- Décès de F.X. de VIVIE de RÉGIE  
Chef de la SAS d'Ouillen (Ain-Zana) ...p. 5
- Lettre de Gérard d'ORTHO .....p. 6
- Lettre de Jacques BISCALDI  
Ancien Chef de la SAS de La Perrine ..p. 7
- Divers Témoignages et Document ...p. 8-9
- Note concernant les disparus  
d'Algérie .....p. 10
- Discrimination positive ou négative ..p. 11
- Lettre de Georges DUPRÉ  
Sergent du 9ème et 6ème R.C.A. ....p. 12-13
- Tel père, telle fille :  
article de Hélène BENOS .....p. 14-15-16
- Manifestation Sorbonne 19/12/03 .....p. 16
- C'était des Moghaznis :  
Article du Gal. Jacques TEIL .....p. 17
- Articles du Figaro et Le Parisien .....p. 18
- Bibliographie / Cartes .....p. 19

## COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur	: .....	Pierre CHARIÉ-MARSAINE, André WORMSER
Président	: .....	Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	: .....	Henri BURTHEY
Trésorier	: .....	Jessé BAYLE
Membres	: .....	Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD ..... André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 21 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

## Le Mot du Président

**T**ous les six mois je revois tous les documents conservés pour le bulletin et je m'efforce d'en composer un numéro équilibré. Celui-ci comprend beaucoup de documents d'époque, simplement "scannés" pour leur garder leur apparence authentique, peut-être plus que d'habitude, il me semble.

Cette "pause bulletin" me permet aussi de réfléchir aux événements et problèmes du semestre écoulé.

Ainsi le gouvernement a créé un "Haut Conseil des Rapatriés" dont les membres ont été désignés par le pouvoir, y compris les vice-présidents (le président est un haut fonctionnaire). Notre association n'a pas été jugée digne d'y participer... De toutes façons j'aurais refusé cet "honneur", comme l'a fait le président d'AJIR à ce moment, Mohand Hamoumou... Je ne dis pas cela par dépit, je ne crois pas du tout à l'efficacité d'un tel organisme dont certains membres sont des inconnus qui n'ont jamais rien fait pour les Harkis.

Un autre développement est la proposition d'une nouvelle loi d'indemnisation des Rapatriés dont les Harkis. Il s'agit encore d'une largesse "octroyée" au titre de la solidarité, pas de la réparation d'un tort résultant d'une faute reconnue de l'État qui a abandonné les Harkis et les Européens d'Algérie en 62. Il s'agit pourtant d'une faute gravissime ! J'ai inclus dans le bulletin un article rapportant une plainte contre le ministre français de la défense de l'époque, déposée par Mohamed Hadouche, le nouveau président "d'AJIR pour les Harkis". Cette plainte est fondée sur le délit d'apologie d'un crime contre l'humanité, M. Messmer ayant déclaré que l'attitude du gouvernement français d'abandonner les Harkis à leur sort était "inévitabile et légitime".

L'association n'a pas été consultée par le député rapporteur de la loi. L'association est toutefois intervenue pour alerter les autorités sur le fait qu'un fois encore ce seront les plus démunis qui seront oubliés, par exemple les veuves ou les plus modestes des Harkis, souvent illettrés et isolés qui ont été frappés par des délais de prescription arbitraires. Une seule question se pose : ont-ils servi la France qui les a abandonnés, ou non ? Notre camarade Jacques Lévêque et l'association ont présenté une étude très approfondie sur ces difficultés et proposé des solutions équitables.

D'autres documents authentiques illustrent de façon concrète cette "logique d'abandon" qui perdure. À la réflexion ces différents témoignages présentent une grande unité et la France n'y apparaît pas sous un jour très positif...

Des associations de Harkis et d'enfants de Harkis ont reproché aux partis politiques de ne pas avoir inclus de représentants de leur communauté dans leurs listes pour les récentes élections régionales alors que des "Beurs" y figuraient. Cela participe de la même logique de l'abandon...

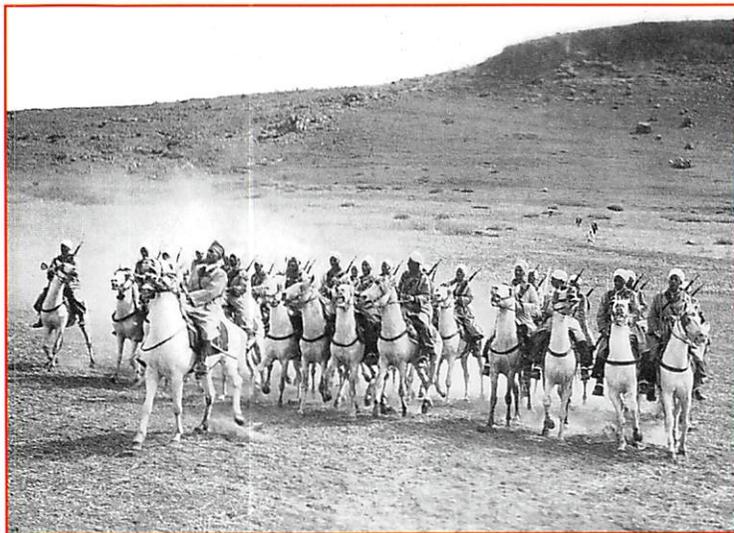
Ce bulletin comporte aussi deux "nécrologies" consacrées à notre camarade de Vivie, décédé récemment et au Commandant Benhamza, professeur au Cours des A.A. à Alger, décédé il y a longtemps mais dont les élèves ont conservé un souvenir très vif. Nous avons déjà consacré un article au souvenir du directeur du Cours, le Cdt Benos. Ce bulletin reproduit un article de la fille de cet officier. C'est l'occasion de rappeler le souvenir du Cdt Benos. Dans un bulletin à venir, il faudra parler aussi du Colonel Coudino, éminent professeur du Cours dont les anciens élèves gardent un souvenir ému.

Enfin, puisqu'il est question de nos morts, je dois malheureusement informer que nous avons perdu cet été plusieurs de nos camarades âgés, victimes de la vague de chaleur de cet été... Ayons une pensée pour eux mais ne nous décourageons pas ; il nous reste encore beaucoup à faire...

*Daniel ABOLIVIER*

# LE COMMANDANT HAMZA BENHAMZA

PROFESSEUR DE LANGUE ARABE AU COURS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES



**D**e 1956 à 1962 le Chef d'escadrons Hamza Benhamza a été notre professeur d'arabe parlé à Alger. C'était un officier de cavalerie, "fils de grande tente" appartenant à une famille maraboutique des Ouled Sidi Chirh (ou Cheikh) résidant au sud de la Province d'Oran.

Selon la tradition familiale, pour servir son pays, il s'engage au 3<sup>ème</sup> régiment de Spahis Algériens en 1933.

Nommé sous-officier puis officier, il participe aux campagnes de Tunisie, d'Indochine et d'Algérie. Il est décoré de la Légion d'Honneur, de la Croix de Guerre 1939-1945, de la Croix de la Valeur Militaire et de nombreuses autres distinctions honorifiques.

Dans les unités où il a servi, sa formation militaire, ses connaissances de la langue française et de la langue arabe l'ont désigné pour devenir un instructeur de soldats et de cadres très recherché.

Lors d'un court passage d'information à Alger ses compétences ont été vite remarquées et la Direction du Cours des Affaires Algériennes dirigé par le Commandant Benos lui a demandé d'exercer les fonctions de professeur d'arabe et de civilisation musulmane dans l'équipe du Colonel Coudino.

Les officiers-élèves du cours ont fortement apprécié son enseignement, son sens pédagogique, son affabilité et son esprit de tolérance.

Ses anciens élèves conservent encore précieusement les ouvrages, en arabe et en français qu'il a rédigés à leur intention - vocabulaire d'arabe parlé algérien - recueil de proverbes et de dictons arabes (2 volumes) en collaboration avec le Colonel Coudino.

Le Chef d'Escadrons Benhamza a terminé sa carrière militaire en Allemagne au 3<sup>ème</sup> régiment de Spahis et au 6<sup>ème</sup> Dragons.

Après son départ à la retraite en 1966, comme tout musulman pieux qui peut le faire, il a accompli le pèlerinage à La Mecque.

Il est décédé à Pau en 1979, entouré de son épouse, de sa famille et de ses amis.

Si El Hadj Hamza repose dans une kouba au pays de ses ancêtres à El Abiod Sidi Cheikh.

Colonel Jean GONZALES

ألي ما تَقْدَسْ تَعْضَمَا بوسها

La main que tu peux mordre, baise la.

إذا أنا أمير و أنت أمير اشكون بيسوق  
الحمير

Si je suis émir et si tu es émir qui conduira les ânes ?

ألي يجفر حفرة لخواه يطيح فيها

Celui qui creuse un trou pour son frère, tombe dedans !

Élève du Cours long des A.A. (58/59), je puis dire que tous les élèves ont conservé un souvenir très sympathique du Capitaine Benhamza. Son trait de caractère le plus marquant était sa gentillesse - nous l'aimions beaucoup.

Je me souviens avoir rencontré le Cne Benhamza dans le hall de l'aérogare d'Alger-Maison-Blanche, la veille de l'indépendance, attendant patiemment un embarquement vers la Métropole, au milieu de centaines de réfugiés européens (la valise ou le cerceuil !)

**J'ai choisi trois proverbes du recueil évoqué plus haut.**

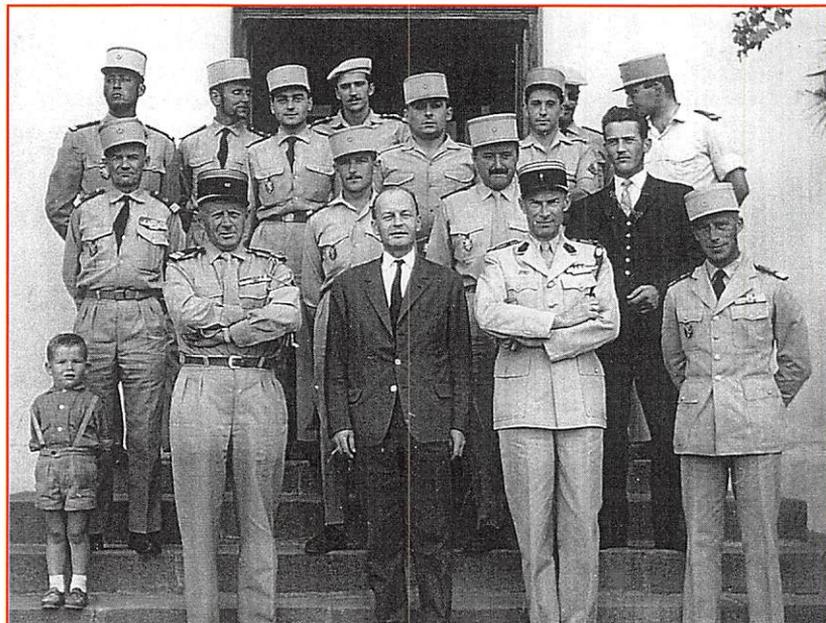
# FRANÇOIS-XAVIER DE VIVIE DE RÉGIE

CHEF DE LA S.A.S. D'OUILLEN (AIN-ZANA) 59/62

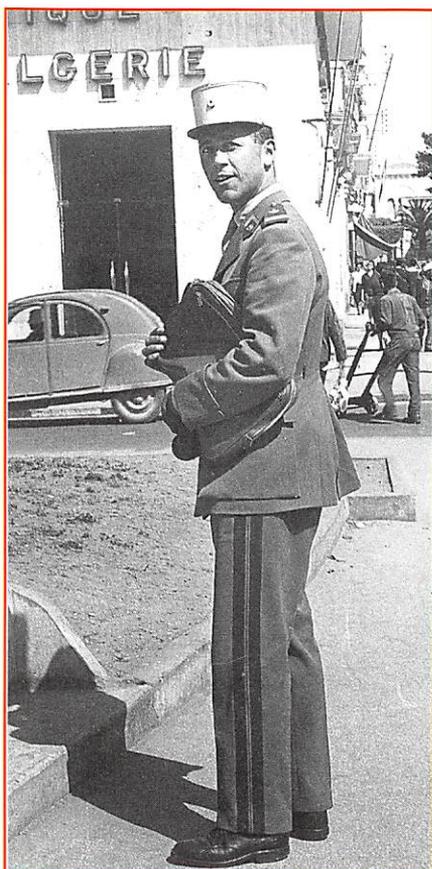


**N**otre camarade est décédé le 14 juin 2003. Commissaire de l'Air (Promo 56), il s'est porté volontaire pour les Affaires Algériennes et a quitté l'Ecole du Commissariat à la fin de la première année, sans accomplir la deuxième année (cela aurait pu créer une situation administrative difficile s'il n'avait démissionné de l'Armée en 1962...).

Il a suivi le Cours des Affaires Algériennes d'une année de 58 à 59. Il a donc connu le Cne Benhamza dont nous rappelons la mémoire ci-contre. Je faisais partie de cette promotion et j'ai donc très bien connu François-Xavier que nous appellions "Paco". L'année 58/59 fut marquée par la présence de trois Commissaires de l'Air issus du nouveau recrutement direct. Ces trois "Aviateurs" devaient démissionner après leur expérience "SAS" pour protester contre l'abandon de nos camarades Musulmans... de Vivie fit passer à ce moment là dans "Le Figaro" un faire-part du décès de ses Moghaznis, assassinés...



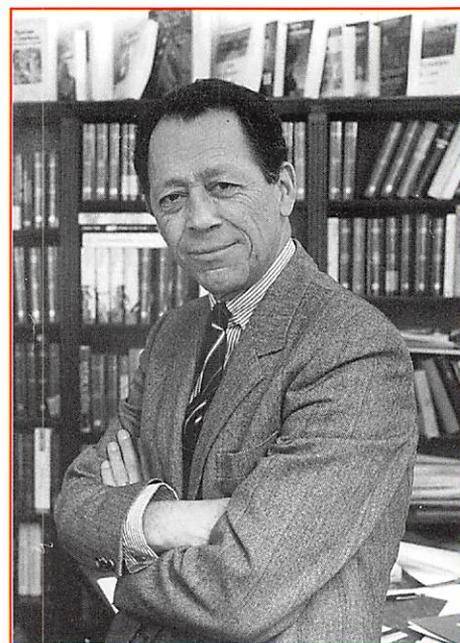
Les officiers des A.A. Arrondissement de Souk-Ahras.



Le Cours "long" des A.A. mériterait un article spécial. La vingtaine d'Officiers-Elèves venus de tous les horizons de l'Armée, tous volontaires pour les A.A., suivaient des cours de langue arabe et berbère, d'histoire et de droit et de sociologie arabo-berbère, etc..., alternés avec des stages pratiques adaptés à la situation de chaque élève. Les Commissaires de l'Air furent, par exemple, envoyés "crapahuter" dans des unités opérationnelles...

A sa sortie du Cours des A.A. de Vivie prit le commandement de la S.A.S. d'Ain-Zana - Ouillen située du mauvais côté du barrage (côté Tunisie). C'était un endroit déshérité comme on peut le voir sur la photo de couverture.

Revenu à la vie civile, François-Xavier de Vivie accomplit une carrière dans l'Édition, terminant à la tête d'un grand groupe parisien.



Tous ceux qui l'ont connu en gardent le souvenir d'un excellent camarade mais aussi d'un homme de caractère.

Voir document page suivante.

Lettre du lieutenant François-Xavier de VIVIE de REGIE, chef de la S.A.S d'OUILLEN  
au lieutenant Michel FROPO, chef de la S.A.S. de TAMEKSALET (Tlemcen)

--- \_ ---  
Ouillen, le 28 février 1961

Mon cher Michel

Je te remercie de ta lettre et suis heureux de te savoir solidement installé dans une SAS. Malgré la politique aberrante et même scandaleuse de De Gaulle, malgré l'évidence de la perte à court terme de l'Algérie et les drames locaux et nationaux qu'elle entraînera, et en partie à cause de cela, j'ai décidé pour mon compte personnel de renouveler mon contrat. Nous faisons un métier magnifique. (...) Je quitterai les A.A. lorsque les SAS seront supprimées, et je démissionnerai de l'Armée de l'Air.

J'estime en outre que nous aurons des meubles, c'est-à-dire des hommes, à sauver. L'honneur national est depuis longtemps blessé; il est près de la mort; essayons de préserver notre honneur personnel.

Si je pense que le métier de chef de SAS est remarquable lorsqu'il est pratiqué à notre âge, je trouve par contre que le corps qui nous supporte est lamentable. (...) Si tu savais comment je vis depuis que j'ai quitté Aïn-Zana, tu serais sidéré. Et j'avais déjà à Aïn-Zana de grands sujets de plainte. Les fell m'ont entièrement crâmé lundi dernier la seule baraque habitable que je possédais; elle était terminée depuis quinze jours. Et Bourguiba, leur hôte, couche, à Rambouillet, dans la chambre de Charles X sous lequel a commencé la conquête.

Rappelle moi au souvenir de Jacqueline.

Amitié

Frico

## Extrait d'une lettre d'un Officier à son Député

*Monsieur le Député,*

*Au moment où le gouvernement a pris depuis quelques temps des mesures constructives en faveur des Supplétifs algériens (Harkis, moghaznis, etc...) et organise des manifestations patriotiques à leur égard, morts ou vivants qu'ils soient.*

*J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur des situations que je considère scandaleuses et honteuses*

*1) Premier exemple : Supplétif ayant servi six années dans ma S.A.S de La Ferrine (Commune Mixte de Dalestro), ayant rejoint la métropole en 1962, étant reparti en Algérie pour des raisons familiales, arrêté par les autorités et ayant eu la chance de ne purger que quatre années de prison, et étant sorti de là diminué physiquement et moralement, pour des raisons de sûreté a gardé la nationalité algérienne à contre-cœur. Conclusion : n'a droit à aucun pécule, aucune indemnité du fait qu'il est Algérien, bien qu'ayant une partie de sa famille en France (Cannes). Ce cas est à généraliser.*

*.....*  
*Aussi, Monsieur le Député ai-je l'honneur de vous demander d'étudier ces problèmes sérieux et d'intervenir auprès de vos confrères et du gouvernement pour que les intérêts des ayants-droit soient respectés, ces hommes ayant servi avec courage, civisme, au péril de leurs vies la Patrie et la République, apparemment non reconnaissante.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.*

*Jacques Biscardi  
Ancien Chef de la S.A.S. de La Ferrine (Grande kabylie - Dalestro)*

Voici un exemple à suivre : il faut alerter les autorités des injustices dont sont victimes nos camarades alors que la France se montre gnéreuse à l'égard de nos ennemis d'hier qui ne sont pas forcément nos amis d'aujourd'hui...

# LETTRE DE GÉRARD D'ORTHO

NOTRE DOYEN



1.5.03



## L'Esprit S.A.S

c'est bien celui des Murichol LYAUTEY  
insultant les directeurs aux officiers des  
affaires indigènes dont les succès sont  
les causes des S.A.S : sections administratives spécialisées.  
Cette prérogative me permet de revenir sur une question  
qui m'est encore posée  
Comment votre fils et vous, avez vous pu rester 24 et 19 mois  
après l'indépendance, sans avoir aussi vos harkis - ?  
Réponse : Bien que j'ai pris d'Alger, l'O.A.S et les anti O.A.S  
ne s'étaient pas sur le bled.

Les anciens gendarmes auxiliaires de Fondouk  
devenus titulaires avaient constaté notre activité pendant  
la guerre, car avec leurs chefs ils travaillaient souvent  
autour de nos fermes, avec au sein l'Armée. Ils nous  
prirent alors sous leur protection et sont intervenus  
plusieurs fois avec efficacité.

Obéissant à Ben Bella j'ai dû partir en octobre 1963,  
mais grâce aux gendarmes, mon fils a pu poursuivre ses  
visites auprès de nos hommes qui ne furent pas inquiétés,  
alors que les rivalités F.L.N - M.N.A provoquaient des  
massacres, ainsi que les séances de propagande  
causaient bien des victimes, on voyait les ventouses  
tomber au bord des charniers.

Mon voisin et ami le Caïd Bendérou, avec son  
brave sang, mourut des suites, d'avoir été exposé  
au cours de ces deux opérations, sa légion d'honneur  
plantée dans la poitrine.

Avant de lancer "l'Année de l'Algérie" il fallait  
certes, rectifier les mensonges de l'Histoire, inventés  
par ceux qui veulent justifier leurs attitudes passées.  
(porteurs de rubans d'armes et de fonds, abus des harkis  
etc, etc.) - Seule la VÉRITÉ permet le PARDON.

La nomination de BOURGES à l'Année en question  
a été voulue, pour éliminer la participation des  
pieds noirs et leurs associés.

G d' O.

La quantité de documents disponibles lors de la rédaction du dernier bulletin m'avait empêché de publier cette belle lettre. M. d'Ortho, Sous-Officier de Réserve, avait transformé sa ferme en Annexe de la S.A.S. de Fondouk (Alger-Maison-Blanche).

Notre camarade est dans sa 103<sup>ème</sup> année ; il m'a dit un jour : "Je n'ai aucun mérite à être centenaire, mais j'ai des devoirs, celui de témoigner en particulier".

TRÉSOR PUBLIC

**BULLETIN DE PAIEMENT**

ÉCHÉANCE	
ANNÉE	MOIS CODE
2002	01 E D

PENSION	
NATURE	NUMÉRO
5366	68003100*

Date d'échéance  
01/01/2002

N° Qui.: 126.345

Pensionné MME [REDACTED] -15108

DÉTAIL DES ARRÉRAGES		MONTANTS	RAPPELS
ÉLÉMENTS			
PRINCIPAL		68,60	

NET A PAYER : XXX EU 68,60

Taux de change appliqué 0,0150920

DA  
Contre-valeur en monnaie locale 4.545,45

PAYEUR POSTE	ÉCHÉANCE		PENSION	
	ANNÉE	MOIS	NATURE	NUMÉRO

22 JAN. 2002

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

14.04.012 - IMPRIMERIE NATIONALE - 00 026 558 1 \* D

**Autre forme d'abandon :**  
bulletin de paiement de pension à la veuve d'un Harki assassiné avant l'indépendance. La somme de 68,60 € correspond à la pension d'un trimestre ! Il est à noter que ces pensions aux "victimes des événements d'Algérie" ont cessé d'être attribuées le 31 décembre 1968 et que les taux n'ont pas été réévalués depuis 1962...

LETTRE DE L'ASPIRANT POLITIQUE  
MANSOUR KHODJA ANDERRHAMANE A L'ADJUDANT DU SECTEUR 5  
(SIDI NAMANE) DE LA REGION III (TIGZIRT).

-----  
R . A .  
E . M . G .

Aux Armées le 6/4/59.

Frère Si Abderrahamane Elmoulazen Politique au  
Frère Si Moand Amokrane Elmoussaad Politique.

Cher Frère,

Je suis en bonne santé j'espère avous de même voila les lettres partant en France et celles qui arrive doivent être sévèrement contrôlée et guare à vous trouverais une lettre qui n'est pas bien il faut immédiatement le type a qui appartient cette lettre si vous pouvez le voir vous-même il faut nous l'envoyé. Pour la population il faut bien l'aimé et il faut lui allez doucement car la propagande des S.A.S. ne doit pas dépassé notre politique car il y a des S.A.S. qui font une propagande formidable. Donc nous devons être en contacte permanent avec notre population pour que l'ennemi ne trouveras pas le chemin pour la démoralisé.

Je vous souhaite un bon courage. Il faut pas écouté la propagande des journals comme quoi que le Colonel Amirouche est mort. Ce n'est pas officiel.

Salutation Fraternelle.  
Elmoulazem Si Abderrahamane.



Né le 13  
Célibataire [redacted] à Alger

Domicile: 24 rue de Téhéran PARIS 8°

Parents en Algérie [redacted] - EL BIAR (Alger) -

revenu en 61 *anc. fiche* 172379

OPTION DE NATIONALITE faite en Février 63 devant Trib. d'inst. de NOISY-le-Sec (domicilié au Fort de Noisy -Romainvill Cdé. MONTANER)

Pris dans une rafle de police à Paris et renvoyé en Algérie en Juillet 63

Rapatrié en Août 64 (carte de Nationalité Française établie par le Consul d'Alger le 31 juillet 1964)

le 7/10/64. Donné 30,00 F + Bon de Transport n. Strasbourg.

Fiche d'époque :  
"on expulse un Français !"

## Témoignage : évacuation du G.M.S. 25 stationné à Palestro (Grande Kabylie)

Un camarade "SAS" m'a raconté un épisode de la débacle de 1962 :

**En introduction un extrait du Journal de Marche du G.M.S. 25 (dans l'Historique des Groupes Mobiles de Sécurité en Algérie) :**

"Avril 62 - Mois marqué par diverses manifestations FLN, propagande intense des bandes armées et des ORU (?), nombreuses désertions de Harkis et Moghaznis.

Baisse du moral du personnel du groupe, inquiétude en ce qui concerne l'avenir suite à des désertions, le Commandement militaire s'est vu dans l'obligation de **désarmer tous les FSNA sauf les G.M.S.** (qui veut noyer son chien...)"

### Témoignage lui-même :

*Justement, les G.M.S. du Groupe 25 ayant conservé leurs armes se sont rendus en armes au port d'Alger où les autorités militaires leur ont refusé l'embarquement vers la France.*

*Les cadres du GMS se sont alors cotisés (en jetant sur une couverture leurs économies). Grâce à ce pactole, ils ont pu acheter la complicité du capitaine d'un navire italien (peut-être un "pinardier") qui les a amenés en France (peut-être à Sète ?).*

*Il s'agit d'un témoignage recueilli au téléphone, imprécis, donc ; Il serait intéressant de recevoir d'autres témoignages pour corroborer celui-ci. Les parenthèses sont du rédacteur*

*Il est dit et écrit souvent, au sujet du triste épisode de l'abandon des Harkis en 62 que "heureusement un petit nombre d'officiers ont ignoré les ordres et sauvé leurs Harkis". Je pense, moi, à la lumière des milliers de dossiers individuels de Moghaznis, Harkis et autres Supplétifs dont j'ai eu connaissance dans le cadre de l'activité de l'association, qu'un très grand nombre d'officiers et autres cadres de l'Armée ont formé une vaste chaîne de solidarité pour sauver leurs hommes. Sans cela le nombre de rescapés des massacres n'aurait pas été bien grand ! Je demande à nos camarades leur témoignage et je tâcherai d'intéresser un chercheur à la question.*

# NOTE CONCERNANT LES DISPARUS EN ALGÉRIE

**L**a guerre d'Algérie, qualifiée pendant de longues années "d'événements", s'est terminée dans le chaos et la plus grande confusion.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 qui était censé mettre fin à huit années d'une guerre dure a été suivi du massacre des populations civiles et des harkis ; des enlèvements massifs d'Européens ont été perpétrés, leur nombre reste difficile à évaluer. Nous nous en tiendrons aux chiffres officiels c'est à dire **3018**.

Ce chiffre est important au point que si de tels faits frappaient les soixante millions de français de la France actuelle, il faudrait proportionnellement dénombrier **100.000 disparus**.

Ces enlèvements ont semé la terreur. La population a pris la fuite vers la France et vers d'autres pays. L'accueil en métropole n'était pas organisé. Les familles d'enlevés très traumatisés n'ont pas trouvé plus de soutien psychologique que les autres réfugiés.

En janvier 1963, le CICR (Comité International de la Croix Rouge a été autorisé à entreprendre la recherche des enlevés. La mission consistait à rechercher les personnes civiles ou militaires enlevées ou séquestrées depuis le cessez le feu du 19 mars 1962.

Le rapport correspondant n'a fait l'objet d'aucune publication de la part du CICR.

## **Seul le gouvernement français peut le faire.**

Des présomptions de décès et des actes de décès contestables ont été remis aux familles dont certaines, lassées de l'inertie opposée par les pouvoirs publics, ont interrompu leurs démarches.

## **40 ans après... Qu'en est-il ?**

Les familles sont toujours dans l'incertitude quant au sort réservé à leurs proches. Elles estiment, cette situation étant intolérable, avoir le droit de savoir. Dans le cadre de l'année 2003 de l'Algérie elles souhaiteraient :

- la reconnaissance par l'État français tant de leurs souffrances que des préjudices subis,
- la publication du rapport du CICR,
- l'accès à toutes les archives concernant les enlèvements notamment celles déposées à Nantes.

Ces revendications une fois satisfaites, amélioreraient nos relations avec l'Algérie.

Le rétablissement de la vérité s'impose.

Il serait souhaitable de mettre en place une commission paritaire composée de familles de disparus, d'autorités morales témoins des événements, de délégués d'associations de rapatriés, de juristes, d'historiens, de représentants du Service historique des armées et d'officiers en poste en 1962

**Un rapport complet** sur les tenants et les aboutissements du problème de nos disparus devra être établi.

*Les familles **LEBLANC ASTIER**.  
**DUCOS ADER***

*Monseigneur **Pierre BOZ**  
Responsable de la communauté des chrétiens  
originaires de l'Algérie.*

*Monsieur **Jean MONNERET**  
Historien*

*Le Général **Maurice FAIVRE**  
Vice-président  
de la Commission française d'histoire militaire.*

# DISCRIMINATION POSITIVE OU NÉGATIVE ?

C'EST SELON...



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ENTREPRISE NATIONALE  
D'ARTICLE DE QUINCAILLERIE ET SERRURERIE  
E.N.A.Q.S (EN LIQUIDATION)

A le : 12 Mai 2001

Ref/

A monsieur

**Objet** : Rupture de contrat de travail

Cette rupture intervient pour des raisons sécuritaires :

En effet, le contractuel a subi des menaces terroristes à répétition dont la dernière remonte au 13/03/2001.

Vu sa fonction d'Agent de Sécurité Armé or par décret N° 91/16 priorité est donnée aux enfants de dans le domaine de l'Emploi.

Nous regrettons amplement cette décision et nous vous prions de croire à nos salutations distinguées.

LE DIRECTEUR/

Le document ne mentionne pas que l'employé licencié est fils de Harki...  
De l'autre côté de la Méditerranée, discrimination positive en faveur des enfants de Moudjahiddines -  
négative vis à vis des enfants de Harkis.

**J**e crois pouvoir dire que je garde un souvenir "ému" de mon service militaire en Algérie, pendant cette guerre si longue et si triste. Cette émotion me vient tout naturellement d'une multitude de choses, d'évènements, de personnes, de circonstances, de sensibilités de toutes sortes, de fidélité...

*La liste est longue.*

*Ma profession d'opticien n'a pas joué le rôle pour me nommer instituteur militaire, mais plutôt le fait d'avoir été boy-scout pendant de nombreuses années sur Nancy. Je suis de la classe 60/1B – 26 mois d'armée dont vingt-quatre mois en Algérie au 9<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique. Dans le poste isolé de Khénénéssa et ensuite de Ma-*



**Ecole de l'Est Constantinois brûlée par la rébellion.**

*Je voudrais aller à l'essentiel en étant le plus clair et le plus vrai possible. Mon arrivée au 9<sup>ème</sup> R.C.A. et mon premier contact avec le Colonel ont déjà été très rassurants, je pourrais même dire "amical", ce qui n'était pas de mise à mon affectation de base, le 503<sup>ème</sup> R.C.C. à Mourmelon ! Et une fois rendu à mon affectation définitive, le 1<sup>er</sup> Escadron à Renault, un autre contact avec le Capitaine Dartenet, m'a une fois pour toute reconcilié avec l'armée.*

*Nous Lorrains, nous sommes intrinsèquement patriotes, malgré nos peines (mon grand-père tué en Août 1914 à la bataille de Morhange, mon grand-oncle tué en 1915 à la tête de sa compagnie, mon père disparu en 1940...).*

*zouna, nous étions sept Français de souche pour encadrer une Harka de trente à trente-cinq Harkis avec un certain nombre de Fellaghas "ralliés" et pour la plupart de très braves types (qui aimaient la France mieux que certains Français d'origine !).*

*J'ai été nommé instituteur dans un Douar à quelques kilomètres du poste, et je devais parcourir 7 kilomètres à pied en zone d'insécurité. Sur le papier je devais avoir une escorte que je n'avais pas ! Faute d'effectifs, ce qui ne m'empêchait pas de faire des patrouilles de nuit et des opérations dans le cadre des activités de mon peloton. Ma propre conscience, sens du respect des autres et envie de les aider à améliorer leur vie de tous les*



jours, m'avait fait entreprendre avec mes élèves une grande opération "Hygiène et Anti-Poux", ce qui me valut la moquerie de certains. Je crois avoir contribué à sauver la vie d'au moins deux enfants, car il m'arrivait de constater l'absence de certains élèves plusieurs jours de suite; dans ce cas je décidais en rentrant au poste de faire un détour et de passer vers la mechta où habitait l'enfant manquant, ce qui à deux reprises étaient des cas de maladie : je trouvais l'enfant au fond d'une pièce sombre, couché à même le sol, grelottant de fièvre.

Il faut dire que dans ces familles pauvres il n'était pas rare de trouver de 10 à 17 enfants (voire plus!) et la mort d'un d'entre eux n'était pas très importante pour ces parents-là ; c'était "la volonté d'Allah" ! Après avoir réprimandé les parents (toujours avec une certaine bienveillance) je rentrais la plus rapidement possible au poste afin de passer un message radio à notre médecin d'Escadron, un appelé, le Lieutenant SALLÉ, un homme lui aussi formidable ! Au moment de sa libération beaucoup de Musulmans pleuraient. Ensuite une ambulance allait chercher le petit malade, qui, au bout de quelques jours de soins à l'infirmerie, retrouvait ses forces.

Je faisais aussi l'infirmier à l'école. Quand la bouse de vache n'avait pas eu l'effet souhaité sur la plaie on allait trouver l'instituteur pour se faire soigner ! Et moi je faisais de mon mieux ! Je trouvais qu'un soldat pouvait avoir un rôle important à n'importe quel niveau qu'il se trouve, et en toutes situations.

De plus j'avais l'exemple de mes chefs, comme le Capitaine Darcenet, qui bénéficiait de l'admiration de tous, même des anti-militaristes ! Les Colonels Tramond et Nielly, des Sous-Lieutenants Appelés, Amiel et combien d'autres ; je ne pourrais pas les nommer tous ! Mais à mes yeux ils représentaient la France, la vraie France, celle de Hugo, de Jaurès, de Péguy... Comme je voudrais que les Français puissent comprendre cela ! Comprendre qu'il n'y avait pas que les armes, la guerre ou la haine!

Il y avait chez nous et, je pense, dans une grande partie de l'Armée, des hommes de bonne volonté !

Je ne regrette rien de ce que j'ai fait avec mes faibles moyens. J'ai essayé de bien faire, comme je l'aurais fait pour des petits Français. J'ai toujours participé aux opérations militaires avec toujours le souci de l'honneur et de rester humain et propre en toutes circonstances. C'est l'image que je voulais donner et que je pense avoir laissée. Quant à la "torture"... Je n'ai jamais vu ça chez nous !

Je terminerai par une phrase dont je ne sais plus l'origine: "pour se permettre de siffler au théâtre, il faut avoir payé sa place".

Il ne faut pas oublier :

"Le passé, c'est ce qu'une Nation a de plus sacré après l'avenir" (Victor Hugo).

Nous n'avons pas à rougir du nôtre.

**Georges Dupré**  
**Sergent du 9ème et 6ème R.C.A.**

Cette belle lettre, ce "Cri du Cœur" est restée trop longtemps dans le dossier des textes à publier ; elle date, en effet du 5 mai 2001. Je prie notre camarade de bien vouloir nous excuser de ce retard.

Ce texte me rappelle une idée que j'ai depuis longtemps : susciter un article sur le thème suivant : "S.A.S. et Scoutisme".

**D**imanche après-midi. Au cinéma Jacques Becker de ma ville, on nous propose :

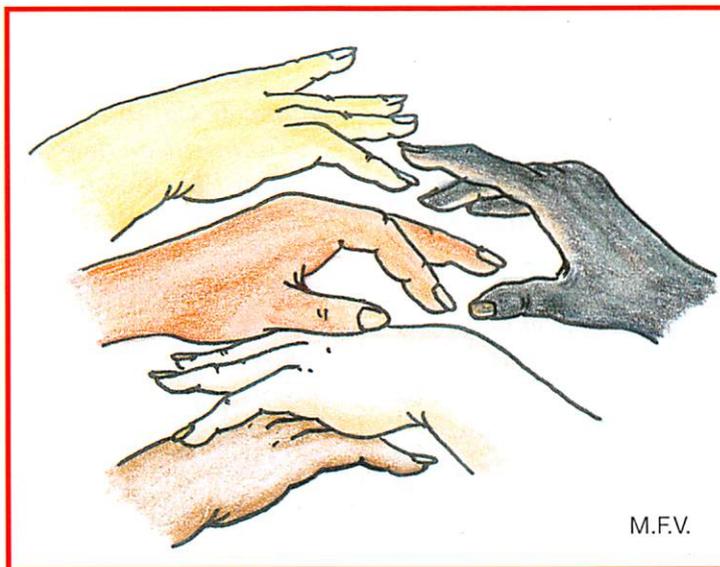
**“LA GUERRE SANS NOM”, de**

Bertrand Tavernier. Le film sera suivi d'un débat en présence du réalisateur.

Mes crises de spasmophilie me rendent claustrophobe. Impossible de rester enfermée trois heures dans une petite salle surchauffée. Alors, je me procure le livre de référence que je dévore en peu de temps et je décide de participer à la discussion. D'une main fébrile, je note sur une feuille quelques idées et j'attends la fin de la projection dans ma voiture sur le parking du cinéma.

Je tremble... Ira ? Ira pas ? Est-ce que j'aurai la force d'intervenir ? Je me sens si faible par moments. Ah, quelques spectateurs commencent à à sortir allez, j'y vais, on verra bien mes jambes me portent à peine je m'installe furtivement sur un strapontin. Tavernier est debout devant l'écran. Je le trouve imposant.

La discussion s'engage. J'ai chaud à la tête, ça bourdonne. J'écoute à peine les réponses à des questions qui ne me concernent pas vraiment. J'ai le sentiment que l'essentiel est ailleurs. Qui va intervenir sur l'essentiel ? Le temps passe. Quelques personnes commencent à sortir. Mon cœur s'emballa. Je transpire abondamment. Dira ? Dira pas ? Je lève depuis un moment une main aussi discrète que tremblotante...



Dessin de Maurice Vittoz

- “Je crois que nous avons terminé”, dit Tavernier, apparemment pressé d'en finir.

- “Non ! Une dame demande la parole depuis tout à l'heure !” dit avec fermeté une voix de toute évidence maghrébine dans ma rangée.

J'ai été repérée !

- “Oui Madame ? Alors, allez-y !”

Je me lève, en nage, le cœur battant si fort que j'ai l'impression qu'il remplit la salle. Respire, respire en profondeur, par le ventre ! Courage ! Tu vas y arriver ! Peu à peu, mes tremblements s'apaisent. Une autre moi-même a pris le relais et commence à parler dans un silence impressionnant :

- “De l'Algérie, comme de toute aventure ou expérience partagée, chacun a sa vision des choses, SA VÉRITÉ”.

La Guerre sans nom relate une Algérie, celle de quelques jeunes appelés de France, qui eux-mêmes ont eu des approches et un “vécu” différents de ce drame.

Ce qui me frappe encore dans ce contexte, c'est que se soient

trouvés confrontés dans le cadre terrible d'une guerre des êtres si peu informés de ce qu'ils allaient y faire, des raisons pour lesquelles ils y allaient, des gens qu'ils allaient y rencontrer. Les “Français de France” connaissaient mal, voire pas du tout l'Algérie. Certains comme on le voit dans ce reportage pensaient : on nous avait dit, l'Algérie, c'est la France. Mais nous, on s'en

foutait un peu.

D'autres :

- “Quand je suis arrivé là-bas, j'étais un peu perdu. J'avais regardé dans le dictionnaire. Je ne savais pas où j'allais. On m'avait dit : “c'est dans une forêt de cèdres”.

Pour ces jeunes appelés, l'Algérie c'est donc pas grand chose. Comme tous les jeunes métropolitains, ils ignorent à peu près tout des départements d'outre-mer.

Il faut dire aussi qu'à vingt ans, et bien on a vingt ans, tout simplement. Tant de choses à vivre, à découvrir, à construire ! Alors, ce que “les plus anciens” ont vécu, on connaît mal, voire pas du tout. On les a bien entendus parfois raconter leurs expériences, LEUR HISTOIRE, on s'y est même intéressé en passant mais bon, le Présent et l'Avenir sont tellement plus absorbants, plus réels.

Pour les jeunes garçons qui ont vingt ans aujourd'hui, c'est quoi l'Algérie ? L'un de mes fils a cet âge. Il vient de voir le film,



“La Guerre sans nom”, dans la ville où il est étudiant. Il m'a justement téléphoné cette semaine, prenant soudain conscience de l'importance de l'événement d'une part, cette "guerre sans nom", la guerre d'Algérie, et de sa filiation d'autre part. Et oui. Ses grands-parents sont nés là-bas. Son grand-père y a fait une grande partie de sa carrière comme Chef de Bataillon de Tirailleurs algériens. Sa mère - moi-donc - y a vécu aussi plusieurs années de son enfance et de son adolescence sur fond de guerre. Nous avons évoqué parfois devant mes enfants ces pans de vie si chargés de souvenirs, si denses, mais dans quelle mesure se sont-ils sentis concernés ? Et voilà que soudain, grâce à ce film, l'un se réveille, s'interroge.

- “Téléphone à ton grand-père”, lui ai-je dit.

- “Et toi, Maman ?”

- “Moi, je te répondrai quand tu viendras, aux prochaines vacances...”

Mais je lui raconterai quoi, au fait, à mon fils ? C'est quoi, mon Algérie ? Enfance, adolescence, vécues sur ce sol d'Afrique du Nord que je retrouverai quelques années plus tard pour vivre quatorze ans dans un pays voisin, mon Algérie c'est avant tout une idée léguée par mes parents, par mon père. L'idée d'une “certaine France”, grande et belle, un peu lointaine et proche à la fois, que nous étions sensés représenter chez nous. Ah, les défilés ! Ah, les quatorze Juillet ! L'idée d'un Idéal Patriotique, d'un Code de l'Honneur, un jour bafoués. L'idée d'une déchirure, d'une souffrance, d'un déracinement. L'idée aussi d'une terre et d'un peuple attachants, profondément aimés. J'ai toujours

entendu parler d'un pays merveilleux, d'une région belle entre toutes, La Kabylie. J'ai entendu parler de soldats formidables, à Cassino comme dans les djebels, du courage des Tirailleurs algériens, de la fidélité des Harkis, de “la classe”, mot cher à mon père, des Grands Chefs F.L.N. J'ai baigné dans l'enthousiasme de la mise en place des “SAS”:

- “Tu sais, la mission des “SAS” est d'apprendre aux villageois à s'autogérer. Quand on part sur la pointe des pieds et qu'ils ne s'en rendent pas compte, c'est qu'on a réussi”.

A l'époque, je ne comprenais pas très bien, mais quand j'y repense aujourd'hui, je m'interroge : “Dites-moi, c'est pas ça, la base de La Formation dont on parle tant maintenant ? Ca fait pourtant bien longtemps que j'ai eu ces explications !”

C'est vrai que j'ai aussi entendu parler de La Bête qui sommeille en nous, de l'instinct de survie. Cent fois mon père nous a raconté :

- “J'ai toujours menacé ceux qui étaient sous mes ordres de les fusiller moi-même si j'apprenais qu'un seul de mes hommes avait pratiqué la torture !”

Il poursuivait:

- “J'ai des amis qui ont torturé, qui m'ont confié : “je savais que je me damnais mais tant de vies dépendaient de l'information à obtenir !”

Et mon père concluait:

- “Je remercie Dieu de m'avoir épargné ce qu'ils ont vécu”.

Voilà donc dans quoi j'ai grandi Le temps a passé Et puis un jour, un soir plutôt, pas si lointain, sur la banquette-arrière d'un taxi parisien, j'ai eu un choc.

C'était la fête de la musique. J'avais longuement marché le long des avenues. J'ai dit au chauffeur :

- “C'est bon, des jeunes qui courent dans les rues avec des saxos au bout des bras !”

- “Ouais, c'est drôlement bon !”

J'ai immédiatement reconnu la légère pointe d'accent :

- “Vous êtes étranger ?”

Il s'est retourné vivement. Je n'ai vu que son regard alors dans la pénombre, des yeux noirs, fiers, accompagnant ce cri du cœur:

- “Je suis kabyle !”

Et moi, toute contente :

- “Le plus beau pays du monde !”

Lui :

- “Vous connaissez ?”

Moi:

- “On m'en a beaucoup parlé !”

Alors, pendant trois heures, il m'a raconté sa Kabylie, son Algérie. Pour lui, les soldats français, c'étaient des salauds, des tortionnaires. Les pires, c'étaient les Harkis, “la Gestapo”. Il tapait sur le volant... J'étais pétrifiée, hypnotisée... “Le Bachaga Boualem, ami de la France, chef des Harkis, proche de mon père, un “SS”?”

Je n'ai pas raconté au chauffeur de taxi mon Algérie ni celle de ses parents, les bagarres de mon gamin de père dans les rues de Constantine, les premiers pas de ma mère à Mostaganem, ma communion solennelle à Hydra, mes jeunes amours à la cité d'El-biar et mes “compos” au lycée Ben Aknoun. On a parlé de la vie, de la famille, de cette femme à la fois berbère et française qu'il revoit en cachette, qu'il adore, en laquelle il se retrouve si bien, de sa fille difficile à comprendre. Il a parlé longtemps puis nous nous

► sommes quittés en échangeant nos cartes de visite... On se retrouvera sûrement un jour. Ce n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est qu'il m'a révélé "Sa Vérité", celle de ses parents surtout, car il était encore bien jeune lorsqu'il a fui la Kabylie pour se réfugier en... France !

Voilà, la boucle est bouclée.

Je veux conclure en rêvant de nous réunir tous un jour en paix autour d'un verre de thé à la menthe, de coca, de bordeaux, de saké ou de vodka. J'aimerais qu'on laisse derrière nous nos peurs et nos larmes, nos haines et nos hontes, nos sentiments d'exclusion. J'aimerais qu'on SE RENCONTRE POUR DE VRAI en s'écoutant, parce que ce que je viens de vous raconter avec mon chauffeur de taxi, c'est valable pour TOUT.

On ne progressera, chez nous, en Europe ou dans le Monde, que

si on part vraiment, sans à priori, à la rencontre de la Vérité de l'autre. Seule cette démarche permet d'avancer, en prenant en compte la vérité de chacun pour construire dans l'intérêt commun une vérité commune.

Dites-moi que je ne rêve pas trop. Soyez "sympas" après tout, même s'il pleut aujourd'hui, c'est le printemps depuis hier !

Alors, on s'écoute ?

Je me rassieds dans un silence total, comme recueilli, puis les premiers applaudissements entraînent le reste de la salle et c'est une ovation générale.

- "Tout est dit", conclut Tavernier.

J'avance vers la sortie comme un automate mais plusieurs personnes m'interpellent au passage:

- "Formidable ! Vous êtes formidable ! C'est courageux d'avoir dit ça !"

Un homme s'approche:

- "Je suis kabyle. Vous savez, moi je ne pense pas comme le chauffeur de taxi ! J'ai beaucoup de respect pour l'Armée française !"

Un autre:

- "Ça m'a fait du bien, ce que vous avez raconté. Merci ! Dites, votre père, il s'appelait comment ?"

En titubant un peu, après plusieurs verres de kyr, j'ai fini par retrouver ma voiture sur le parking. Elle était glacée mais j'avais les joues et le cœur chauds, et je chantonais au rythme des essuie-glace.

Je crois que c'est un de ces moments très forts qui m'a donné envie d'écrire. ■

**Hélène BENOS**  
Extrait de "CimÈre"  
Fille du Cdt Benos  
Directeur du cours des A.A.

### **Manifestation à la Sorbonne le 19 décembre 2003**

Le 16 juin 2000, M. Bouteflika en visite officielle en France au cours d'une interview télévisée nous a insultés en nous comparant à des "collabos".

Nous voulons que M. Bouteflika nous présente des excuses, nous n'acceptons pas qu'un étranger, même Chef d'État en visite en France porte un jugement de valeur sur nous, citoyens français.

Les Harkis se sont battus contre le régime de la terreur du FLN, pas contre leurs frères Algériens.

Le FLN et les hommes politiques français ont laissé véhiculer ce mensonge; ils ont fait de nous les Harkis les boucs émissaires de leurs erreurs.

Que va devenir un pays où les ennemis d'hier sont mieux traités que ses citoyens !

Un pays où les assassins d'hier ont la possibilité de venir sur un plateau de télévision **nous insulter** : "**les Harkis sont des traîtres**". Mme Zohra Drif (assassin d'enfants) a osé le dire sur une chaîne publique française. **Plus douloureux encore que ces mots est le silence de notre classe politique!**

Personne pour répondre : "**Non ! Les Harkis ne sont pas des traîtres !**"

Pourquoi, M. Bouteflika, les Algériens fuient-ils l'Algérie que vous représentez ?

Comment un pays civilisé comme la France a-t-il pu se laver les mains de notre sort ? Nous qui sommes Français deux fois, par notre naissance et par le sang et les larmes versés par les nôtres...

**Liberté, égalité, fraternité pour nous les Harkis !**

Hadjila KEMOUN  
Présidente de l'association "La Kaena"  
Auteur du livre : Mohand le Harki.

# C'ÉTAIT DES MOGHAZNIS

PAR JACQUES TEIL GÉNÉRAL DU CADRE DE RÉSERVE



**L**es S.A.S. (Sections Administratives Spécialisées) ont été créés sur le modèle des Affaires Indigènes du Maroc, fin 1955. À leur tête se trouvait un officier, lieutenant ou capitaine, détaché auprès de l'autorité préfectorale. Il s'occupait de tous les aspects administratifs de la vie des citoyens, écoutait les doléances, donnait son avis dans tous les domaines, y compris les plus intimes comme les divorces. Il n'y avait dans cette dernière activité rien d'officiel, mais la confiance que l'officier savait gagner auprès de la population en faisait l'interlocuteur que l'on consultait.

Il disposait d'une troupe de supplétifs indigènes armés appelée "Maghzen". J'ai été chef de la S.A.S. d'Ain-Zana sur la frontière tunisienne. C'était une région montagneuse couverte d'épais massifs forestiers, coupée de profondes dépressions et barrée au nord par des falaises impressionnantes : elles marquaient la fin de mon domaine et le commencement de la Tunisie à cinq kilomètres à vol d'oiseau. De nos emplacements de combat, nous dominions au sud la vallée de la Medjerda qui coulait 700 m plus bas à deux kilomètres de distance. Aucun train ne circulait sur la voie ferrée qui auparavant conduisait à Tunis. Une route de montagne passait au pied de la S.A.S. pour rejoindre Ghardimaou à 22 kilomètres à l'est en Tunisie. C'était grandiose.

En 1956 la ligne Morice ( ce barrage électrifié qui longeait la frontière du nord au sud) se construisait, nous laissant en avant. Dès 1957 un second barrage, celui-là au plus près de la frontière, s'édifiait à son tour. En 1958 nous

étions complètement isolés car, avec le poste de Mraou situé à 27 kilomètres au sud-est, face à Sakiet, nous avions l'honneur d'être à l'est du barrage. Il n'y avait aucun Pied-Noir. Au fur et à mesure que les mois passaient nous avons regroupé la population autour du poste militaire à l'exception des mechtas (des villages) de la vallée. Le maghzen s'était étoffé pour atteindre quarante-cinq hommes. En même temps, Ain-Zana se constituait en point d'appui et en 1959 il y avait en plus du maghzen une compagnie du 153<sup>ème</sup> R.I, une centaine d'hommes du 11<sup>ème</sup> Choc, un peloton de chars à l'utilité incertaine et un autre d'artillerie qui rendait bien service. Le terme de moghaznis qui naturellement désigne les hommes d'un maghzen, était totalement inconnu dans mon coin. Lorsqu'un volontaire venait s'engager, il disait : "N'ji goum" (je viens me faire gommier). Nos gommiers étaient donc des hommes du coin, montagnards solides, parmi lesquels une dizaine avaient fait l'Indochine. J'avais même un ancien fellagha prétentieux qui n'était pas le meilleur. Ils étaient tous des paysans de mon âge (25 à 30 ans) dont la résistance et la placidité dans les coups durs étaient admirables. Ils avaient choisi la France et avaient confiance en nous. Entendons nous bien : en une heure et demie, une famille pouvait prendre ses affaires et se retrouver en Tunisie dans la base de Boumédiène lui-même. Nous ne nous faisons aucune illusion sur les contacts qui continuaient d'exister entre les populations de part et d'autre de la frontière. Il n'en demeure pas moins que les neuf dixièmes de la population qui étaient restés avec nous

avaient choisi de le faire car ils auraient pu rejoindre la rébellion sans risque. C'était aussi le cas de moghaznis (des gommiers). Au début de 1959, j'ai d'ailleurs eu deux déserteurs. Tant que les villages de la Medjerda n'ont pas été regroupés, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 58, je suis allé les visiter deux ou trois fois par semaine avec mes seuls hommes. Ce n'est pas moi qui portait le poste radio et s'ils avaient voulu rejoindre le F.L.N. en m'emmenant avec eux, ils auraient pu le faire. Lorsque tout le monde a été regroupé, nous avons participé à toutes les opérations menées dans le secteur. Il importait que l'autorité civile que, je représentais, se manifestât sur l'ensemble du territoire.

La S.A.S a été dissoute en 1960 depuis sa création, six gommiers avaient disparu au cours des combats. La population civile a été répartie dans différentes communes à l'abri des barrages. Les moghaznis ont été affectés dans diverses S.A.S. J'étais alors rentré en France après un séjour de six ans en Afrique du nord. Je n'ai jamais eu de nouvelles de ces hommes que j'avais commandés. Je les ai imaginés prisonniers du F.L.N. et sautant sur des mines pour déminer le barrage. Ils se savaient Français car nous le leur avions dit et notre attitude le prouvait. Nous ne savions pas que nous les trompions.

Quel gâchis !

*Général Jacques TEIL  
Chef de la SAS d'Ain-Zana  
57/59  
Membre de l'association,  
décédé en 1998.*

Cet article a paru dans le journal : "l'Ancien d'Algérie de la F.N.A.C.A. sans que l'on puisse en retrouver la date. Nous le publions aujourd'hui à l'occasion du décès de notre camarade de Vivieequi a commandé la SAS de Ouillen à laquelle celle de Aïn-Zana a été rattaché en 1960.

## Les harkis du Var remontés contre l'UMP

La communauté des harkis du Var ne décolère pas contre l'UMP, qui n'a accueilli aucun de ses membres sur sa liste régionale en Paca. « Nous avons rencontré Renaud Muselier, il s'était engagé à prendre l'un des nôtres en position éligible et il ne l'a pas fait », proteste le président du Collectif 83, Salah Baadache, lui-même fils de harki. Il a écrit à Jacques Chirac, le 4 mars : « C'est un échec, une immense désillusion et un gros mensonge ». Le Collectif 83 prévoyait d'interpeller Jean-Pierre Raffarin au cours de sa visite d'hier

soir. Trois militants locaux ont même décidé de porter plainte contre l'UMP pour discrimination raciale. Plainte symbolique, car aucun procureur ne retiendrait une qualification pénale dans une telle affaire. Mais cela donne le ton. « C'est une question d'honneur, insiste Salah Baadache. Pour se trouver en position éligible, il vaut mieux être fille d'un député que harki. Eh bien, c'est dans les urnes que nous allons nous exprimer ! » A l'UMP et dans les milieux gouvernementaux les plus proches du dossier, la gêne est perceptible. On argue de

la difficulté de composer des listes en tenant compte de la parité, des dosages de sortants et de nouveaux, et que des perspectives de fusion au second tour. « Si les harkis avaient proposé une femme, cela se serait mieux passé », reconnaît un responsable, non sans embarras. « En tout cas, dit un autre, ni Juppé, ni Raffarin, ni Monod n'ont donné d'instruction pour écarter les harkis. Au contraire. » L'affaire n'a donc pas fini de susciter des débats acerbes.

S. P.

Les Harkis du Var remontés contre l'U.M.P. - Le Figaro 12 Mars 2004.

### Plainte

## Les harkis attaquent Pierre Messmer

**F**ILS DE HARKI, Mohamed Haddouche avait 6 ans en 1962. Refoulé d'une caserne par les militaires français en Algérie, il a vécu une semaine terré dans la forêt avec les siens, « comme des bêtes », pour échapper aux représailles des frères ennemis du FLN. L'enfant s'en est sorti vivant, contrairement à ces dizaines de milliers de harkis, qui, pour avoir servi dans les rangs de l'armée française, ont été tués par le FLN après la signature des accords d'Evian, consacrant l'indépendance de l'Algérie. Quarante ans plus tard, Mohamed Haddouche porte plainte pour « apologie de crimes de guerre » contre Pierre Messmer, ministre des Années en 1962. Une première judiciaire.

« Le grand public connaît très mal cette page sanglante de l'histoire. Le sort des harkis, massacrés alors que les forces françaises étaient encore

présentes, reste tabou. Nous voulons enfin la vérité historique », explique Mohamed Haddouche, président de l'Association justice information réparation (Ajir) pour les harkis de France, forte de 2 000 adhérents. Sachant qu'une procédure pour « crimes contre l'humanité » serait vouée à l'échec, l'avocat d'Ajir, M<sup>e</sup> Portejoie, attaque sur le terrain de la loi de 1881 sur la presse.

### Pour que le débat historique ait lieu

Déposée à Paris entre les mains du doyen des juges d'instruction, la plainte vise une intervention radiophonique de Pierre Messmer du 9 novembre dernier. « Interrogé sur la violation des accords d'Evian et sur le fait que la France n'a pas réagi alors qu'elle savait que les harkis

étaient abandonnés, M. Messmer a répondu qu'il était solidaire de toutes les actions du gouvernement auquel il appartenait. Lors de cet entretien, il a soutenu que la position de la France était la seule possible, évoquant son caractère inévitable et légitime », relève M<sup>e</sup> Portejoie.

Les déclarations de Pierre Messmer ont choqué la communauté harki. « M. Messmer persiste à dire qu'il n'a aucune responsabilité dans les massacres et qu'il ne regrette rien. Il est pourtant à l'origine d'un télégramme demandant à ce que soient sanctionnés les officiers français qui aideraient des harkis à se réfugier clandestinement en métropole », argumente Mohamed Haddouche. Interrogé en mars 2003 à Nice, l'ancien ministre des Armées a répondu en substance « que c'était une décision du gouvernement aux ordres duquel il n'avait qu'à obéir. » En ré-

sumé, les harkis ont été décimés par le FLN, pas par la France. Selon un autre plaignant pourtant, le sort promis aux « traîtres » par le FLN était connu. « L'interception pendant la guerre de messages du FLN montre que le gouvernement français savait qu'il y aurait des exactions contre les harkis. Ils ont malgré tout été désarmés et abandonnés », affirme un des historiens d'Ajir.

Les plaignants espèrent que leur action débouchera sur un procès, dans un but historique et pédagogique, comme celui du général Aussaresses avait permis un débat sur la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie. « Nous voulons que la responsabilité du gouvernement de l'époque soit reconnue. Et que la question des harkis ne soit plus traitée de façon purement sociale », ajoute-on à Ajir.

GEOFFROY TOMASOVITCH

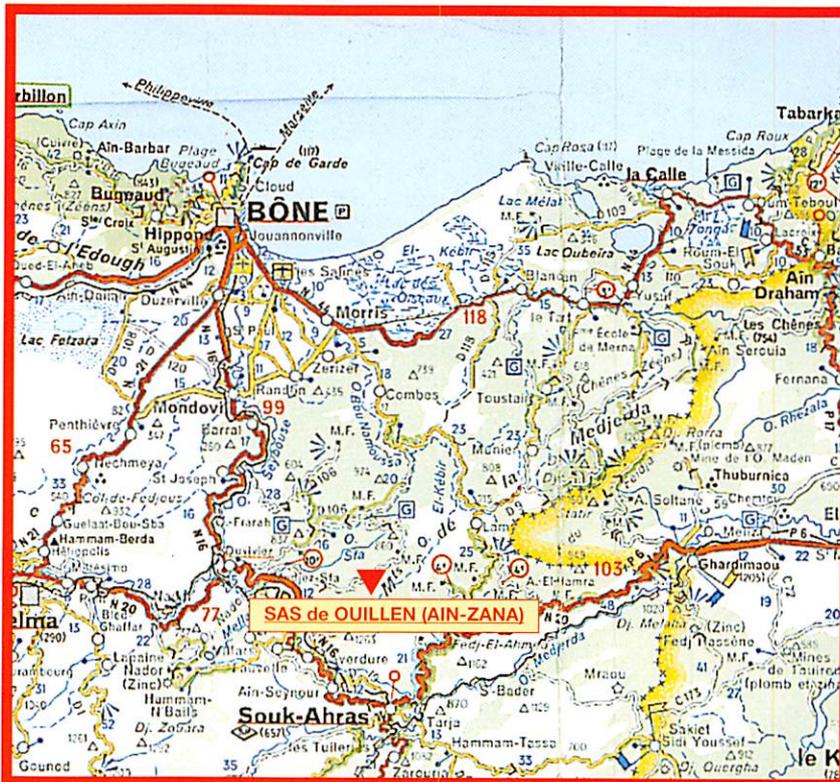
Article Le Parisien 10 Janvier 2004 ( Voir Mot du Président page 3 ).



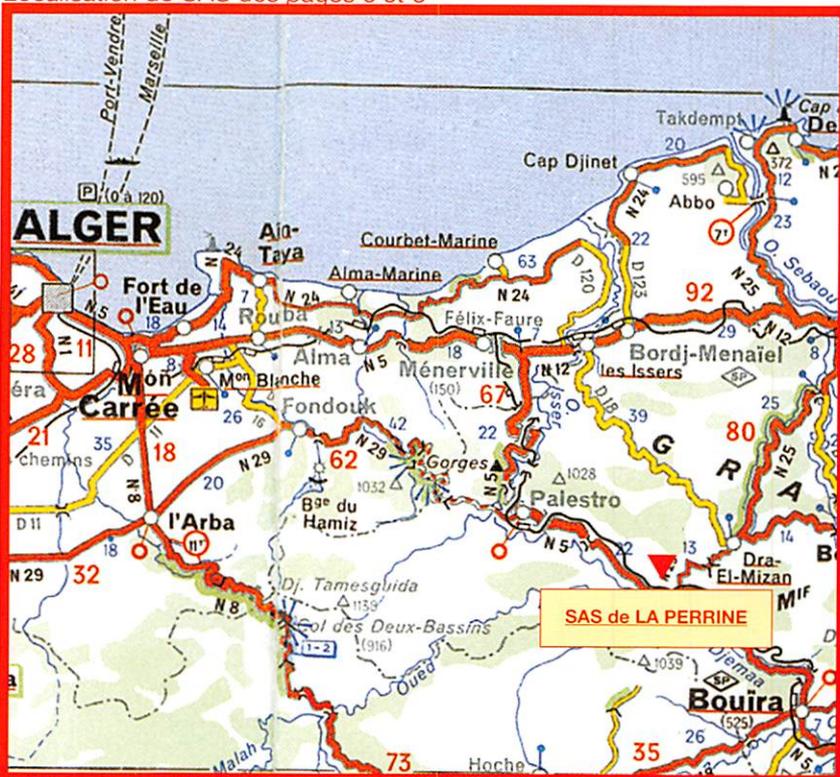
## Bibliographie

- **Weygand 1949-1945**  
de Georges Hirtz  
chez l'auteur "Al koudia"  
Hauts de Malivresse 13080 Luynes
- **Un mensonge français**  
de Georges Marc Benhamou  
enquête sur la guerre d'Algérie  
Paris - Robert Laffont, 2003
- **Harki, Crime d'État**  
de Azni Boussad  
Ramsay
- **Entre Histoire et Mémoire :  
les rapatriés d'Algérie**  
de Abderahmen Moumen  
Nice - J. Gandini (Diffusion Paris,  
L'Harmattan - 2003 (Histoire et perspectives Méditerranéennes)
- **L'Armée Française et la Jeunesse  
Musulmane - Algérie 56/61**  
du Colonel H. d'Humières  
Préface du Général d'Armée  
Jean Delaunay  
Éditions "Godefroy de Bouillon"  
40 rue de la Croix Nivert 75015 Paris  
tél. 01 47 34 02 97
- **Mohand le Harki**  
de Hadjila Kemoun  
Éditions Anne Carrière
- **Képi Bleu**  
de notre camarade Guy Vincent  
Disponible à l'association : 21 €
- **Sections Administratives  
Spécialisées en Algérie,  
entre idéal et réalités**  
de Gregor Mathias  
Éditions L'Harmattan
- **Cela ne vous rappelle rien ?**  
Éditions de l'Harmattan  
5-7 rue de l'Ecole Polytechnique  
75015 Paris
- **Au vent des Pourpuraies**  
de Robert Bournet Dagas - Chef de  
la SAS d'Ampère (Sétif - St Arnaud)  
En 285 l'Empereur Dioclétien rapatrie  
ses cohortes de Tingitane (Maroc). Le  
Centurion Vindey Alius s'inquiète du sort  
des ses supplétifs Zégrénses.

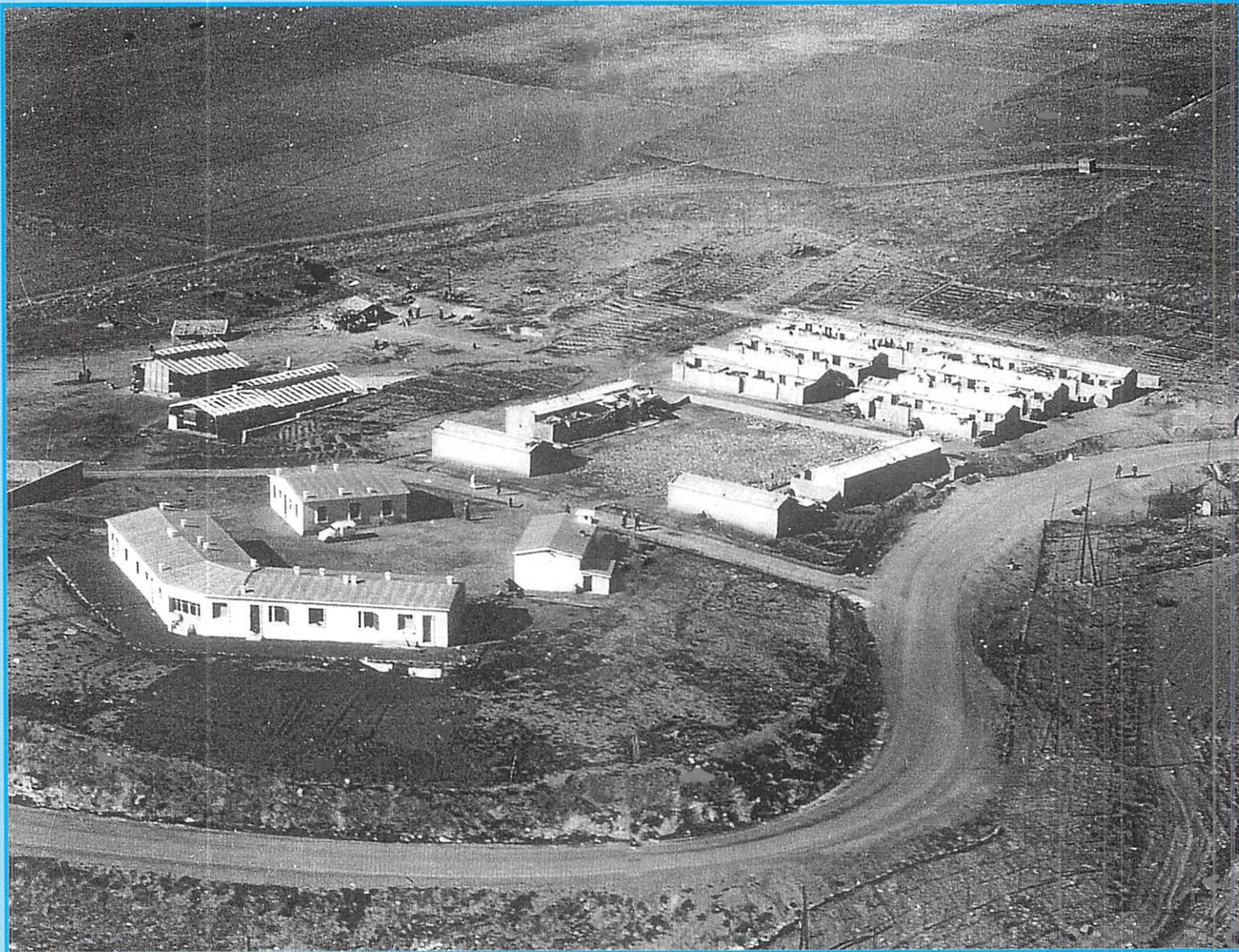
Localisation de SAS de la page 5



Localisation de SAS des pages 6 et 8



Extraits Carte Michelin N° 172



*SAS AIN-ZANA (Bône - Souk Ahras) - Photo prise par le 22° Peloton Alot - 2° DIM.*